

## SOINS PALLIATIFS, DOULEUR ET PATIENT DECÉDÉ

### Objectifs de la formation

Sensibiliser le personnel hospitalier à son environnement juridique

Appréhender avec les stagiaires les règles relatives à la prise en charge de la douleur et à l'accompagnement du patient en fin de vie.

Présenter le statut juridique du patient décédé en institution et les règles de sa prise en charge.

Préciser les obligations et les règles de responsabilité hospitalière

### Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera en une étude détaillée des sources légales et réglementaires hospitalières..

### Supports pédagogiques :

- \* Etude des contenus en lecture expliquée
- \* Utilisation de supports adaptés

### Nombre de Stagiaires : 15

**Personnel visé :** Le personnel soignant médical, non médical et le personnel administratif, l'agent d'amphythéâtre

**Durée de la session :** 2 journées

### Coût de la formation :

**Intra :** 750 €.  
(Hors frais de déplacement et de séjour)

**Inter :** 450 €

### Animation :

Par des Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

**Durée pédagogique :** 7 heures / jour

**Evaluations :** A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

## Programme indicatif

### I/ Le patient en fin de vie

- 1- **Les fondements philosophiques et historiques de la prise en charge du patient en fin de vie**
- 2- **Les fondements : du devoir professionnel à la contrainte légale**
  - a) Le décret du 4 janvier 1974
  - b) Code de déontologie et règles professionnelles
  - c) La loi du 9 juin 1999 (modifiée)
  - d) Loi du 4 mars 2002
  - e) Loi LEONETTI du 22 avril 2002
- 3- **Information du patient et à sa famille**
  - a) de la défiance à la confiance
  - b) de la participation des proches au choix du patient de l'interruption de « tout traitement »
  - c) Accueil et accompagnement de la famille et des proches.
- 4- **les formes de mise en place des soins palliatifs (Domicile, Institution, Bénévoles)**
- 5- **Les obligations des soignants et des établissements**
  - a) de la déclaration d'intention à la contrainte légale
  - b) Les modalités de la mise en œuvre des soins palliatifs
    - A la charge de l'institution (Organisation des services, formation, projet d'établissement...)
    - A la charge du soignant (évaluation, action et formation, projet de soins et médical...)
- 6- **Le système de financement des soins palliatifs**
  - a) Le rôle de l'ARH
  - b) Mode de financement

### II/ Le statut juridique du patient décédé

- 1- **La définition juridique de la mort**
  - a) Mort naturelle et mort cérébrale
  - b) Mort violente et suspecte
  - c) Mort causée par une maladie contagieuse ou virale
  - d) Mort périnatale
  - e) Accident et maladie professionnelle
  - f) Disparition : une mort symbolique
- 2- **Les droit du patient décédé**
  - a) Droit civil et Droit pénal
  - b) Les prélèvements d'organes
- 3- **Les procédures accompagnant le décès**
  - a) Le constat de décès
  - b) Le certificat de décès
  - c) La déclaration de décès et l'acte de décès
- 4- **Chambre Mortuaire et chambre funéraire**
  - a) Distinction juridique
  - b) Condition de création d'une chambre mortuaire
  - c) Fonctions de la chambre mortuaire
  - d) Caractéristiques techniques
  - e) Agent d'amphythéâtre (statut et missions)
- 5- **Les soins de conservation**
- 6- **Le transport du patient décédé**
  - a) Hors mise en bière et mis en bière
  - b) Selon le lieu d'inhumation
- 7- **Les opérations funéraires**
  - a) Inhumation et exhumation
  - b) Libertés funéraires